

Appel à projets : Fonds spécial PECO 2026 (Pays de l'Europe centrale et orientale)

Les questions sur l'avenir démocratique de l'Europe ne s'estompent pas. Les récentes élections montrent que les tendances populistes et nationalistes ont le vent en poupe. Les rapports de force à l'échelle mondiale sont réévalués. Avec la guerre qui se poursuit aux portes de l'Union européenne, les nouvelles relations transatlantiques et la situation de plus en plus précaire de la culture, de la société civile et de la jeunesse, la coopération franco-allemande en Europe et pour l'Europe ainsi que le travail avec ses voisins sont confrontés à de nombreux défis. Mais il y a aussi des opportunités à saisir ! Le contenu des échanges internationaux de jeunes et l'engagement des jeunes que ces échanges encouragent sont plus importants que jamais.

L'année 2026 marque le centenaire de la remise du prix Nobel de la Paix à Gustav Stresemann et Aristide Briand. L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et ses partenaires continuent de se fixer comme objectif le renforcement de l'Europe en tant que projet unique de paix, de démocratie et de solidarité. Le Triangle de Weimar, qui aura 35 ans en 2026, joue un rôle important dans ce contexte. C'est pourquoi, outre les projets avec d'autres pays d'Europe centrale et orientale, ce sont surtout ceux avec la Pologne qui sont soutenus. Les thèmes de paix et de sécurité, ainsi que de transformation et de reconstruction jouent un rôle important, par exemple dans le contexte de la guerre en Ukraine. À cela s'ajoute l'action contre la désinformation et contre les discours populistes et anti-démocratiques, qui influencent également l'intégration européenne des pays du partenariat oriental. Mais il ne faut pas non plus négliger les préoccupations liées au changement climatique et au réchauffement de la planète. Des perspectives de participation et d'engagement doivent être créées pour et avec les jeunes d'Europe. Les échanges de jeunes avec des partenaires d'Europe centrale et orientale peuvent renforcer la confiance en l'Europe et dans les institutions démocratiques et favoriser l'engagement des jeunes pour des sujets de société. Par ses rencontres, l'OFAJ favorise le dialogue sur un pied d'égalité, soutient l'échange de connaissances et d'expériences, et transmet à tous les jeunes des compétences interculturelles et des capacités de réflexion critique dans une Europe de la diversité. L'échange de jeunes sert à l'éducation politique. Il constitue un travail pour la paix et l'avenir. Les échanges de jeunes contribuent à la réussite du parcours éducatif et professionnel, tout en renforçant le développement personnel.

Les financements du Fonds spécial PECO sont répartis à parts égales entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère allemand des Affaires étrangères. Les [conseillères et conseillers régionaux de l'OFAJ pour les PECO](#) peuvent vous aider dans la recherche de nouveaux partenaires dans la région, sur les questions culturelles et sur le contenu des projets.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

1 Cadre général

1.1 Conditions

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trinationaux et plurinationaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes**, être en lien avec une **situation sociopolitique actuelle**, renforcer les **valeurs européennes** et contribuer à la **cohésion** ou **l'intégration à l'Union européenne**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Conformément à l'article 2.5 des [Directives de l'OFAJ](#), les rencontres numériques et hybrides sont également éligibles¹.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins un des axes suivants et traiter d'une des thématiques prioritaires. Veuillez les lire attentivement avant de soumettre votre candidature :

A Engagement de la jeunesse pour la démocratie et la paix en Europe

- Renforcer la démocratie et l'État de droit à l'époque des tendances populistes de droite et de gauche
- Expliquer les questions de sécurité et le rôle de l'UE dans le monde
- Mettre en évidence l'importance du tandem franco-allemand pour l'UE et les potentiels de coopération dans le cadre du triangle de Weimar. À cette fin, un [label](#) dédié à la valorisation des projets trinationaux avec la Pologne a été mis en place par l'OFAJ et l'Office germano-polonais pour la Jeunesse (DPJW).
- Contribuer à la pédagogie des négociations d'adhésion à l'UE et à la coopération avec les pays du Partenariat oriental ainsi qu'à la cohésion et l'identité européennes

B Encourager la participation de tous les jeunes et de la société civile

- Préparer la paix, la reconstruction et la transformation de l'Ukraine
- Développer des formes d'engagement qui protègent contre les discriminations, renforcent les droits humains, contribuent à l'égalité des genres, et promeuvent les droits des LGBTQI+, des personnes réfugiées et d'autres minorités

¹ L'OFAJ met à disposition des guides et des ressources pédagogiques pour [la planification](#) et aussi pour la [réalisation en ligne](#) de rencontres et de formations.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

- Relever les défis des processus de participation démocratique, de la perte de confiance et du manque de perspectives des jeunes et, dans ce contexte, renforcer la résilience et améliorer la santé mentale
- Mettre fin à la désinformation grâce à l'utilisation critique des médias et de l'intelligence artificielle (IA) et protéger la liberté d'opinion et de presse

C Favoriser l'éducation à la paix et le travail de mémoire auprès des jeunes

- Transmettre la pédagogie de la paix, la médiation et la prévention des crises à l'aide de réflexions sur l'histoire et sur la mémoire
- Contrer les fausses informations et l'instrumentalisation du passé à l'époque de l'IA et du populisme
- Élaborer des méthodes pour le travail de mémoire qui soient nouvelles et innovantes afin de percevoir différemment l'histoire en Europe et de recueillir des témoignages
- Thématiser la fin des dictatures d'Europe centrale et orientale et la fin de la division européenne

D Mobiliser les jeunes pour la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique

- Renforcer la société civile et promouvoir de nouvelles coopérations entre les pays partenaires et développer des approches pour agir soi-même, par exemple en adaptant ses habitudes de consommation
- Reconnaître et expliquer les liens entre la guerre, l'histoire, la culture et l'environnement en tenant compte des différentes réalités
- Discuter des questions de la transition énergétique, des énergies renouvelables, de la sécurité énergétique ou encore de la dépendance énergétique
- Sensibiliser les jeunes aux « fake news » et aux campagnes de désinformation en ce qui concerne le changement climatique et la protection de l'environnement, et encourager la formation d'une opinion critique

E Soutenir la formation professionnelle de la jeunesse et l'entrepreneuriat durable

- Faire découvrir des offres de formation (continue) spécifiques aux métiers pour faciliter l'accès au marché du travail
- Transmettre et comparer de nouvelles méthodes et techniques de travail à l'ère des technologies modernes, de nouveaux secteurs professionnels et de nouveaux marchés du travail
- Faire découvrir les voies de l'indépendance et de l'entrepreneuriat social
- Organiser des rencontres trinationales pour les métiers de l'artisanat ainsi que dans les domaines de la santé et du social, de la transition numérique et des nouvelles technologies, de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie ou de la gestion et du développement d'entreprises culturelles

Outre les méthodes d'éducation non formelle et d'échange international de jeunes, le sport, l'art et la culture se prêtent très bien à la transmission et à la présentation de contenus sur de nombreux sujets. En utilisant leurs propres approches, certains thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

l'interdisciplinarité.

2 Critères de subvention

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux [Directives de l'OFAJ](#), les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ou les acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel peuvent également être porteurs de projet.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays doit être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

2.2 Publics cibles, personnes participantes

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le public cible des projets. Les rencontres s'adressent à des enfants, des élèves, des jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle ainsi qu'aux organisations dédiées au travail de jeunesse. Les offres de mobilité sont ouvertes à l'ensemble de la jeunesse, et doivent être le plus accessibles possible. L'OFAJ encourage ainsi la participation de jeunes n'ayant jamais – ou presque jamais – participé à un programme d'échange ; par exemple, de jeunes personnes réfugiées ou en situation de handicap².

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de participantes et participants de chaque pays soit équilibré (de préférence un tiers par pays). Un maximum de 70 personnes, en incluant l'équipe d'encadrement, peut être subventionné. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre de personnes accompagnatrices, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

² L'OFAJ s'engage à rendre son offre de programmes accessibles au plus grand nombre. C'est pourquoi les Directives définissent la notion de « jeunes ayant moins d'opportunités ». Il s'agit d'un terme administratif désignant les jeunes subissant des désavantages et/ou des discriminations qui rendent leur accès à la mobilité internationale plus difficile ou plus limité.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de 3 phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune. Le projet peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. L'objectif est que le groupe s'engage sur l'ensemble du cycle des 3 rencontres. Les candidatures doivent être soumises pour chaque phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2026. Des dates de début et de fin doivent être spécifiées afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Les rencontres préparatoires, physiques ou numériques, qui permettent la réalisation des rencontres, sont également éligibles. Pour ce faire, une demande séparée doit être soumise pour le fonds spécial.

2.4 Pays partenaire

Les projets avec les pays d'Europe centrale et orientale sont éligibles. Cela comprend les pays membres de l'UE (Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie) ainsi que certains pays du Partenariat oriental de l'UE (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine).

Les projets plurinationaux avec plus de trois pays peuvent être subventionnés dans des cas exceptionnels, justifiés en termes de contenu. Il peut s'agir de rencontres qui présentent des références géographiques et/ou historiques. Les rencontres de jeunes avec d'autres régions et pays, par exemple en Europe du Sud-Est, peuvent être subventionnées, à condition de remplir les conditions requises pour la coopération régionale.

2.5 Critères pédagogiques et conditions

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème du projet, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trinationalaux.
- **Participation** : les personnes participantes devront être activement impliquées dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

- **Résultats et impact** : le projet doit mener à la production d'un résultat concret³ et atteindre des personnes au-delà du cercle des personnes participantes.
- **Protection de l'environnement** : Dans le cadre de la recherche de la neutralité climatique et de la protection de l'environnement dans les échanges de jeunes, les rencontres respectueuses de l'environnement sont encouragées. Consultez [le guide des projets internationaux de jeunes plus écologiques](#) ou consultez les 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#). Grâce à l'application de l'OFAJ [Dekarbo](#), vous pouvez calculer le bilan carbone de votre projet et sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de climat.
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. [L'animation linguistique](#) et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y contribuer. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.
- **Communication et visibilité** : prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Le [kit de communication de l'OFAJ](#) est à votre disposition.

3 Soutien financier

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de personnes participantes impliquées. Les porteurs de projet peuvent également demander une subvention pour les frais de base d'une journée supplémentaire du programme, dès lors qu'un hébergement est rendu nécessaire par un voyage aller et/ou retour en bus ou en train. **Il est nécessaire d'apporter des fonds propres en plus de la subvention ou de chercher des apports financiers tiers.**

Merci de consulter les [Directives de l'OFAJ](#) pour connaître les dépenses éligibles en cas de rencontre numérique et hybride.

60 % de la subvention sera versée un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet français ou

³ Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

allemand avant le **1^{er} novembre 2025** en remplissant le [formulaire de candidature](#) dédié. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à trinalational@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les structures demandeuses n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre les statuts de leur association. **Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.** La sélection des projets est assurée par un jury.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer** celle-ci **de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café le 16 septembre 2025 (en français) et le 18 septembre 2025 (en allemand) sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Merci de vous inscrire [ici](#) pour le web-café en français et [ici](#) pour celui en allemand, au plus tard le 12 septembre 2025.

5 Contact

Laura Bonn
Chargée de projet « Programmes trinationaux »
+33 1 40 78 18 85
trinalational@ofaj.org

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org